

Argenteuil, le 2 juillet 2023

Convocation à l'Assemblée Générale

Cher Membre,

Conformément à nos statuts, nous vous invitons à une Assemblée Générale.

Cette convocation à l'Assemblée Générale (AG) **le mardi 11 juillet 2023** fait suite au refus du Président actuel de faire une AG avec les membres de la saison 2022-2023, et nous a conduit à mettre en place la signature d'une pétition, qui a été signée par les 2/3 des membres 2022-2023, ce qui contraint le Président à faire une AG : cf. nos statuts, article **7.2** « Une autre Assemblée Générale peut se tenir à l'initiative du Comité Directeur ou à celle des deux tiers, au moins, des Membres du Club. » Toutefois ce dernier, malgré la pétition et les statuts, reste silencieux à nos demandes.

A titre d'information, cette pétition est consultable et sera apportée le jour de l'AG.

Nous comprenons parfaitement vos attentes en tant que membres, et c'est pour cela que nous avons fait valoir vos droits auprès du Président, qui est resté sourd à nos maintes demandes (en date du 7 juin 2023 Et du 29 juin 2023). Les membres du bureau soient : Olivier PREZEAU et Mohamed CHIHEB, respectivement Secrétaire Général et directeur sportif, ont donc pris le relais suite à la carence du Président.

Comme le prévoit nos statuts en l'article 9.1, « l'ordre du jour portera sur :

- La présentation des rapports sur la gestion sportive et administrative du Comité Directeur, sur la situation morale et financière du Club ;
- L'approbation des comptes de l'exercice clos (bilan et compte de résultat) ;
- La présentation et l'approbation du budget prévisionnel de l'exercice suivant ;
- L'élection des membres du Comité Directeur et du Président tous les deux ans, voire, annuellement pour des postes vacants »

Compte tenu que la trésorière en place refuse de nous transmettre les données comptables et ceci malgré nos demandes, nous espérons que la pétition faite la ramènera dans des dispositions plus raisonnables, et que nous serons en mesure de vous présenter les comptes de l'association Argenteuil Athlétisme à **l'AG du mardi 11 juillet 2023**.

Par dérogation à nos statuts (articles 7.3 et 9.2), le délai de prévenance est ramené à 8 jours pour les motifs suivants :

- La persistance du Président a refusé une AG sur la saison 2022-2023 nous pousse dans la limite du temps restant avant la fin de la saison 2022-2023
- La validité des licences des membres de la saison 2022- 2023 se termine le 31 août 2023 (cf. site de la FFA)
- Les gens sont en vacances le plus fréquemment du 15 juillet au 15 août
- La pétition demandant une AG sur la saison 2022-2023, circule depuis le 20 juin 2023, donc deux tiers des membres du club sont informés qu'une AG va se tenir prochainement.

La possibilité pour les autres personnes non signataires de voter par procuration comme le permet nos statuts cf. article 8.6 : « Le vote par procuration est admis au profit d'un autre membre. Un même

membre ne peut cumuler plus d'une procuration », ceux signataires de la pétition peuvent également voter par procuration.

L'Assemblée Générale aura lieu au la salle Nelson Mandela **le mardi 11 juillet 2023** à 19h

Quelques rappels pour l'élection des membres du Comité directeur :

Les votants sont : « chaque membre à jour de ses cotisations et adhérent de plus de 6 mois a droit à une voix. Il va de soi que pour les mineurs, le représentant légal vote en lieu et place du mineur.

Le vote par procuration est admis au profit d'un autre membre du club. Un même membre ne peut cumuler plus d'une procuration ».

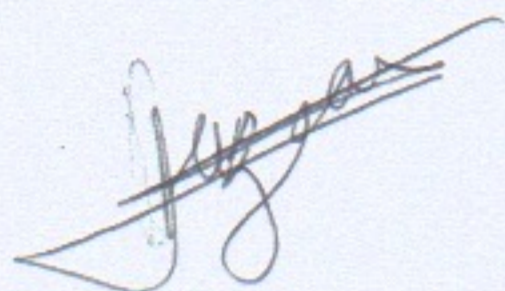
Le futur Comité Directeur sera composé de 4 membres, et donc en l'absence de précisions dans les statuts, nous précisons que les votants devront indiquer au maximum 4 noms différents parmi la liste des candidats sur leur bulletin de vote.

« A l'issue des votes, les candidats sont classés en fonction du nombre de voix obtenues, et les postes du Comité Directeur sont alors attribués aux candidats ayant recueilli le plus de voix. »

Ensuite dans un délai maximum de 3 jours, les membres du Comité Directeur élisent le Président, lequel nommera son Secrétaire Général et Trésorier parmi les membres du Comité Directeur élu. »

Nous vous remercions de votre présence, et restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Olivier PREZEAU
Secrétaire Général



Mohamed CHIHEB
directeur sportif

